

REGLEMENT DE LA 13ème COUPE VAUDOISE DETENTE

2024–2025

1. La participation à la Coupe Vaudoise Détente est ouverte à toutes les équipes Détente inscrites auprès de SVRV. L'inscription est de Fr. 30.- par équipe et se fait par mail au responsable du Volley-Détente.
2. Les matches se jouent selon la charte du Volley-Détente.
3. Un joueur (une joueuse) ne peut jouer que dans **une seule** équipe. En cas de non-respect, les matchs joués dans d'autres équipes que la première seront déclarés perdus par forfait.
4. Un tirage au sort initial répartit les équipes dans un tableau pyramidal. **Les 4 équipes demi-finalistes de la saison précédente y figurent comme têtes de liste. Selon le nombre d'équipes participantes, elles ne débutent pas la Coupe au 1^{er} tour.**
5. Les responsables recevront à chaque fois un email indiquant que leur prochaine rencontre est prête à être organisée.
6. L'équipe recevante assume l'arbitrage du match. En cas de commun accord, les équipes peuvent choisir de jouer le match chez l'adversaire (lors d'indisponibilité de salle ou horaires de fermeture trop stricts par exemple) ; l'arbitrage reste à charge de la première équipe.
7. L'équipe recevante fixera dans les délais fixés (voir le tableau en fin de texte), d'entente avec l'adversaire, la date (en proposer plusieurs), le lieu et l'heure du match ; elle confirmera **au plus vite** ces informations par e-mail à l'adversaire et au responsable de la Coupe Vaudoise, selon l'échéancier ci-dessous. Les responsables des équipes visiteurs doivent s'informer auprès de l'équipe recevante s'ils n'ont pas reçu de nouvelles dans ce délai.
8. Le responsable de l'équipe recevante doit adresser le résultat du match selon une des trois possibilités existantes :
 - par email à l'adresse **resultat@svrv.ch** selon le format 9999 99 9999 9999 9999 9999 soit le no de match – le résultat – le détail des sets. exemple : 1001 31 2517 2725 0825 2522 (attention à ne rien inscrire d'autre dans le message) .Le numéro du match peut être trouvé sur le site www.svrv.ch sous rubrique coupe/documents disponibles/Tableau Coupe Détente.pdf.
 - par email ou courrier auprès du responsable CVDét, coupe@svrv.ch

Lors de l'envoi d'un résultat, une confirmation d'envoi vous parvient. Le délai d'envoi est fixé à une semaine après le match mais au plus tard dans les 24 heures pour les matches se jouant en fin de tour

9. **La finance d'inscription est directement perçue auprès des clubs ou des équipes par SVRV.**

10. Tout litige sera traité **par la COC**, conformément à l'esprit du Détente.

11. Une liste des joueurs/joueuses qui participeront aux finales sera exigée avant celles-ci.

Responsable : Arnold POOT, Ch. Chantemerle 5, 1350 Orbe -Tél. 078 601 57 84 -
mail : coupe@svrv.ch

Calendrier :

- Inscriptions : D'ici au dimanche 25 août 2024
- Tirage au sort : 26 août 2024, à 20h15, Salle omnisport, à Orbe
- Finales : Samedi 10 mai 2025, à Etoy (organisation : Littoral VBC)
- Date des tours (peuvent être soumises à modification) :

	Annonce jusqu'au	À jouer avant le
1 ^{er} tour	21.09.2024	06.10.2024
2 ^{ème} tour	03.11.2024	24.11.2024
1/8 finales	15.12.2024	19.01.2025
1/4 finales	09.02.2025	09.03.2025
1/2 finales	23.03.2025	12.04.2025